

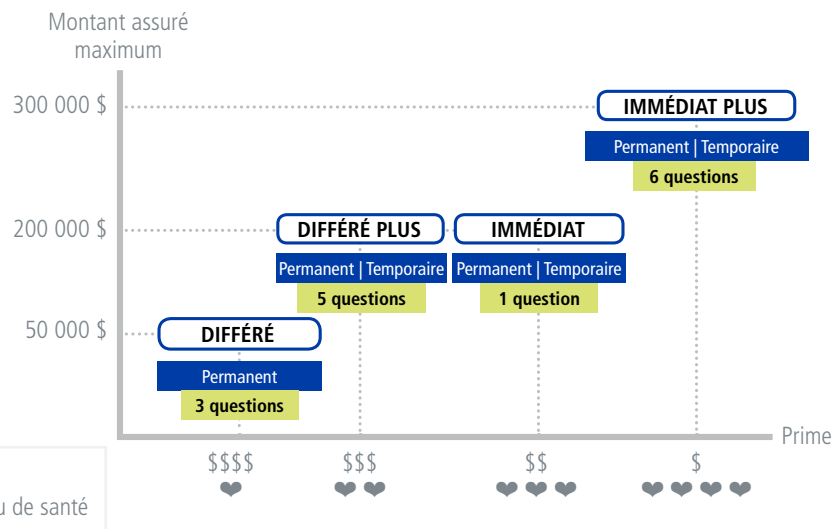
# UN OUTIL POUR BIEN COMPRENDRE L'ADMISSIBILITÉ À ACCÈS VIE



Notre assurance vie à émission simplifiée est disponible via notre plateforme d'illustration web **Assure&go**. Puisque nous offrons ce produit entièrement en ligne, nous estimons que vous voudrez tout d'abord prendre le temps de vous familiariser avec le produit et surtout avec les critères d'admissibilité. C'est la raison pour laquelle nous vous avons préparé cet outil de référence.

## QUEL EST LE PROCESSUS D'ADMISSIBILITÉ?

L'admissibilité au produit d'assurance vie simplifiée Accès Vie se détermine par les réponses données aux questions concernant l'état de santé du client.



## ACCÈS VIE

### ÉTAPE 1 DIFFÉRÉ

#### POUR TOUTE RÉPONSE "OUI" :

- Non admissible

#### "NON" À TOUTES LES RÉPONSES :

- Se qualifie pour une protection permanente jusqu'à 50 000 \$\*
- Peut poursuivre à l'étape 2\*
  - Protection permanente et/ou temporaire (T15, T20, T25) jusqu'à 200 000 \$\*

\*Pour les étapes 1 et 2 (DIFFÉRÉ et DIFFÉRÉ PLUS), si le décès survient dans les 2 premières années suite à une maladie, le montant d'assurance payable sera équivalent au montant des primes versées plus un intérêt de 3 %.

### ÉTAPE 1 – DIFFÉRÉ : Maximum de 50 000 \$ - Protection permanente (V100) seulement

- Au cours de votre vie**, avez-vous reçu un diagnostic, été suivi, hospitalisé et/ou traité pour l'une des maladies suivantes :
  - Syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA) ou séropositif à la suite d'un test de dépistage du virus de l'immunodéficience humaine (VIH)?
  - Insuffisance cardiaque?
  - Fibrose kystique, maladie d'Alzheimer, démence, chorée de Huntington, maladie de Parkinson, sclérose latérale amyotrophique (SLA ou maladie de Lou Gehrig), dystrophie musculaire, dystrophie myotonique, ou toute forme d'ataxie?
  - Pour les personnes de moins de 18 ans**, diabète de type 1, paralysie cérébrale, cardiopathie congénitale, trisomie 21 ou trouble du spectre de l'autisme (TSA)?
- Au cours des trois (3) dernières années**, avez-vous reçu un diagnostic de leucémie, lymphome, tumeur maligne ou toute forme de cancer (sauf un carcinome basocellulaire) ou été traité pour l'une de ces maladies?
- Présentement :**
  - Êtes-vous hospitalisé ou dans un établissement de soins infirmiers, y compris un centre ou un foyer destiné aux personnes en perte d'autonomie, confiné au lit ou à un fauteuil roulant?
  - Subissez-vous ou attendez-vous de subir des tests à des fins diagnostiques?

## ÉTAPE 2 DIFFÉRÉ PLUS

### POUR TOUTE RÉPONSE "OUI" :

- Admissible à l'étape 1 - Différé\*

### "NON" À TOUTES LES RÉPONSES :

- Se qualifie pour une protection permanente et/ou temporaire (T15, T20 ou T25), jusqu'à 200 000 \$\*
- Peut poursuivre à l'étape 3
  - Prestation au décès immédiate

\*Pour les étapes 1 et 2 (DIFFÉRÉ et DIFFÉRÉ PLUS), si le décès survient dans les 2 premières années suite à une maladie, le montant d'assurance payable sera équivalent au montant des primes versées plus un intérêt de 3 %.

## ÉTAPE 2 – DIFFÉRÉ PLUS : Maximum de 200 000 \$ - Protection permanente (V100) et/ou temporaire (T15, T20, T25)

### 1) Au cours de votre vie :

- Avez-vous subi une amputation à la suite d'une maladie?
- Avez-vous souffert d'hépatite C ou de tout autre type d'hépatite chronique?

### 2) Au cours des cinq (5) dernières années :

- Avez-vous subi une greffe d'organe ou de moelle osseuse ou vous a-t-on conseillé de subir une telle intervention en raison de votre état de santé?
- Avez-vous consommé des drogues dures, qui n'étaient pas prescrites par un médecin, ou avez-vous pris de la méthadone avec ou sans ordonnance d'un médecin?

### 3) Au cours des trois (3) dernières années, avez-vous reçu un diagnostic, été suivi, hospitalisé et/ou traité pour l'une des maladies ou états suivants :

- Infarctus du myocarde, accident vasculaire cérébral (AVC), maladie coronarienne, angine, pontage cardiaque, angioplastie ou maladie vasculaire périphérique (sauf varices ou phlébite superficielle)?

Un suivi de routine ou de prévention n'est pas visé par la question pour les conditions énumérées à la question 3) a. Un traitement préventif ne l'est pas non plus. Cependant, l'usage quotidien de Nitroglycérine (Nitro) ou tout usage d'anticoagulants est visé par la question (cet usage n'est pas considéré comme préventif).

- Maladie du foie chronique (y compris la cirrhose et la fibrose), maladie des reins chronique ou maladie respiratoire chronique qui requiert l'administration d'oxygène (excluant l'apnée du sommeil)?

### 4) Au cours des douze (12) derniers mois :

- Suite à une dépression ou tout trouble mental ou nerveux
  - Avez-vous été hospitalisé?
  - Votre médication a-t-elle été changée (modification de la posologie, ajout d'un autre médicament ou remplacement d'un médicament)?
  - Avez-vous cessé de prendre vos médicaments sans que votre médecin vous ait conseillé de le faire?
- Avez-vous subi une chirurgie à la suite d'un anévrisme ou êtes-vous en attente d'une telle chirurgie?
- Votre médication pour traiter le diabète ou l'hypertension artérielle a-t-elle été changée (modification de la posologie, ajout d'un autre médicament ou d'insuline, remplacement d'un médicament)?

### 5) Pour les personnes âgées de 15 ans et plus, votre poids est-il plus élevé que le poids correspondant à votre taille indiqué dans le tableau ci-dessous?

Taille/pieds	Poids/livres	Taille/mètres	Poids/kilogrammes	Taille/pieds	Poids/livres	Taille/mètres	Poids/kilogrammes
4,08	175	1,42	79	5,08	250	1,73	113
4,09	181	1,45	82	5,09	250	1,75	113
4,10	187	1,47	85	5,10	260	1,78	118
4,11	193	1,50	88	5,11	270	1,80	122
5,00	200	1,52	91	6,00	270	1,83	122
5,01	200	1,55	91	6,01	280	1,85	127
5,02	210	1,57	95	6,02	290	1,88	132
5,03	210	1,60	95	6,03	290	1,90	132
5,04	220	1,63	100	6,04	300	1,93	136
5,05	230	1,65	104	6,05	310	1,96	141
5,06	230	1,68	104	6,06	320	1,98	145
5,07	240	1,70	109				

### ÉTAPE 3 IMMÉDIAT

#### RÉPONSE "OUI" :

- Admissible à l'étape 2 – Différé Plus\*

#### SI RÉPONSE "NON" :

- Se qualifie pour une protection immédiate permanente et/ou temporaire, jusqu'à 200 000 \$
- Peut poursuivre à l'étape 4
  - Protection permanente et/ou temporaire jusqu'à 300 000 \$

#### ÉTAPE 3 – IMMÉDIAT : Maximum de 200 000 \$ - Protection permanente (V100) et/ou temporaire (T15, T20, T25)

- 1) **Au cours des deux (2) dernières années**, avez-vous soumis une proposition d'assurance vie qui a été refusée ou différée par une compagnie d'assurance autre que iA Groupe financier ou iA Excellence?

### ÉTAPE 4 IMMÉDIAT PLUS

#### POUR TOUTE RÉPONSE "OUI" :

- Admissible à l'étape 3 - Immédiat

#### "NON" À TOUTES LES RÉPONSES :

- Se qualifie pour une protection immédiate permanente et/ou temporaire, jusqu'à 300 000 \$

#### ÉTAPE 4 – IMMÉDIAT PLUS : Maximum de 300 000 \$ - Protection permanente (V100) et/ou temporaire (T15, T20, T25)

- 1) **Au cours des cinq (5) dernières années**, avez-vous reçu un diagnostic ou été suivi, hospitalisé et/ou traité pour l'une des maladies ou états suivants :

- a. Infarctus du myocarde, accident vasculaire cérébral (AVC), maladie coronarienne, angine, pontage cardiaque, angioplastie ou maladie vasculaire périphérique (sauf varices ou phlébite superficielle)?
- b. Souffle cardiaque ou ischémie cérébrale transitoire (ICT)?

Un suivi de routine ou de prévention n'est pas visé par la question pour les conditions énumérées aux questions 1) a et b. Un traitement préventif ne l'est pas non plus. Cependant, l'usage quotidien de Nitroglycérine (Nitro) ou tout usage d'anticoagulants est visé par la question (cet usage n'est pas considéré comme préventif).

- c. Leucémie, lymphome, tumeur maligne ou toute autre forme de cancer (sauf un carcinome basocellulaire)?
- d. Toute forme d'épilepsie ou de convulsions?

- 2) **Au cours des cinq (5) dernières années**, avez-vous été hospitalisé pour trouble du rythme cardiaque?

- 3) **Au cours des cinq (5) dernières années**, vous a-t-on conseillé de réduire votre consommation d'alcool ou de drogues, avez-vous été traité ou avez-vous adhéré à un groupe de soutien dû à votre usage d'alcool ou de drogues?

- 4) **Au cours des douze (12) derniers mois** :

- a. Avez-vous été hospitalisé pour des douleurs thoraciques?
- b. Votre poids a-t-il diminué de 40 livres ou plus (sauf à la suite d'un accouchement)?
- c. Votre permis de conduire a-t-il été suspendu ou est-il actuellement suspendu?

- 5) **Au cours des deux (2) prochaines années** :

- a. Serez-vous amené à voyager dans des régions de guerre, de conflit ou à haut risque?

*En cas de doute, veuillez vous référer à la liste des pays classifiés « Éviter tout voyage » ou « Éviter tout voyage non-essentiel » du site officiel du Gouvernement du Canada : <http://voyage.gc.ca/voyager/avertissements>*

- b. Avez-vous l'intention de résider à l'extérieur du Canada ou des États-Unis pour une durée de plus de 6 mois?

- 6) **Antécédents familiaux** :

Un membre de votre famille immédiate (père, mère, frère ou sœur) a-t-il reçu le diagnostic de l'une des maladies suivantes :

- a. Maladie de Huntington ou maladie polykystique des reins avant l'âge de 60 ans?
- b. **Pour les personnes âgées de moins de 3 ans**, fibrose kystique?

**Note importante** : Le montant d'assurance pour une protection Accès vie est déterminé en fonction de l'âge et des réponses données aux questions de chaque étape et ne peut dépasser le montant pour lequel l'assuré principal se qualifie. Dans le cas où l'assuré principal détient plusieurs protections Accès Vie auprès de iA Groupe financier et de iA Excellence, les montants d'assurance sont combinés. Le montant total de l'ensemble de ces protections ne peut en aucun cas dépasser le montant d'assurance pour lequel l'assuré principal se qualifie au moment de l'entrée en vigueur du plus récent contrat Accès Vie.

## CONCEPT LIGNE DE VIE

Vous cherchez des occasions d'offrir à vos clients des produits additionnels en une même fois? Il y a un moyen très simple avec iA Excellence Ligne de vie. Avec seulement 2 courtes questions, votre client peut souscrire à l'assurance cancer et l'assurance invalidité à partir d'une seule proposition. Une solution facile pour obtenir une protection pour tous les imprévus que la vie peut apporter.

### QUESTIONS ADDITIONNELLES POUR SOUSCRIRE À :

#### PROGRAMME CANCER

##### RÉPONSE "NON" :

- Admissible à l'assurance cancer jusqu'à 50 000 \$

##### Maximum de 50 000 \$ – Assurance cancer

- 1) Souffrez-vous, avez-vous souffert, avez-vous constaté des signes ou des symptômes pour lesquels vous n'avez pas encore consulté de médecin, ou êtes-vous en attente de résultats d'un test concernant les affections ou conditions médicales suivantes : leucémie, lymphome, tumeur maligne ou toute forme de cancer?

#### PROGRAMME ACCI-JET

##### RÉPONSE "OUI" :

- Admissible à l'assurance invalidité jusqu'à 1 000 \$ par mois

##### Maximum de 1 000 \$ par mois – Assurance invalidité en cas d'accident ou de blessure musculaire ou ligamentaire

- 1) Exercez-vous un travail rémunérateur à raison d'un minimum de huit mois par année et 21 heures par semaine et êtes-vous présentement au travail actif sans aucune limitation ni restriction due à une maladie ou à une blessure ?